

Extrait du registre des délibérations

Séance du mercredi 24 septembre 2025

Délibération n° 99_2025_078

Contrat régional de solidarité territoriale : avis sur les dossiers

Le Conseil communautaire s'est réuni le mercredi vingt-quatre septembre deux mille vingt-cinq à dix-huit heures, salle des Actes de l'Hôtel de Ville de Saint-Amand-Montrond.

<u>COMMUNES</u>	<u>TITULAIRES</u>	<u>REMPLOCANTS</u>
ARPHEUILLES	Monsieur Pascal AUGENDRE	
BESSAIS-LE-FROMENTAL	Monsieur Serge AUDONNET	
BOUZAIS	Monsieur Olivier PARILLAUD	
BRUERE-ALLICHAMPS	Monsieur Roger DAGHER	
CHARENTON-DU-CHER	Monsieur Pascal AUPY	Pouvoir à Colette PY
	Madame Colette PY	
COLOMBIERS	Monsieur Daniel BÔNE	
COUST	Monsieur Pascal COLLIN	
DREVANT	Monsieur Patrick BIGOT	
FARGES-ALLICHAMPS	Madame Edith MICHELIC	
LA CELLE	Monsieur Philippe AUZON	
LA GROUTTE	Monsieur Philippe PERRICHON	
MARÇAIS	Madame Michelle RIVET	Pouvoir à Yann CADIER
MEILLANT	Madame Marie-Claude JULIEN	
NOZIÈRES	Monsieur Franek DAUMIN	
ORCENAI	Monsieur Yann CADIER	
ORVAL	Madame Clarisse DULUC	Pouvoir à Alain ANDRIAU
	Monsieur Alain ANDRIAU	
	Madame Françoise GONNET	Pouvoir à Philippe MARME
SAINT-AMAND-MONTROND	Monsieur Emmanuel RIOTTE	Pouvoir à Daniel BÔNE
	Madame Jacqueline CHAMPION	
	Monsieur Francis BLONDIEAU	
	Madame Florence COMBES	Pouvoir à Geoffroy CANTAT
	Monsieur Geoffroy CANTAT	
	Madame Isabelle CHAPUT	Pouvoir à Sophie CUINÈRES
	Monsieur Raphaël FOSSET	Pouvoir à Jacqueline CHAMPION
	Madame Sophie CUINÈRES	
	Monsieur Lionel DELHOMME	Pouvoir à Lionel DELHOMME
	Madame Malika LACH-HAB	Pouvoir à Francis BLONDIEAU
	Monsieur Didier DEVASSINE	Pouvoir à Sandrine KOSTADINOV
	Madame Noura ANGLADE	
	Monsieur Philippe MARME	
	Madame Sandrine KOSTADINOV	
	Madame Marie BLASQUEZ	
	Monsieur Yves PURET	
	Madame Sylvie OLIVIER	
SAINT-PIERRE-LES-ETIEUX	Monsieur Gérard MARTEAU	
VERNAIS	Monsieur Charles ADOLPH	

Membres en exercice 38 Secrétaire de séance : Marie-Claude JULIEN
Membres présents 27
Membres votants 38

Date de convocation : 10 septembre 2025
Date de l'affichage : 10 septembre 2025

Envoyé en préfecture le 03/10/2025
Reçu en préfecture le 03/10/2025
Publié le 03 10 2025
ID : 018-200036135-20250924-099_2025_078-DE

Séance du mercredi 24 septembre 2025

Délibération n° 99_2025_078

Contrat régional de solidarité territoriale : avis sur les dossiers

Monsieur Philippe AUZON, 6^{ème} Vice-Président, présente ce dossier.

Vu la délibération du Conseil communautaire 03_2024_106 du 25 septembre 2024 ;

Vu la convention d'objectifs et de moyens futurs du Contrat Régional de Solidarité Territoriale ;

Vu la délibération du Conseil communautaire de Cœur de France du 4 décembre 2024 validant le Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST) entre la Région Centre-Val de Loire et le bassin de vie de Saint-Amand-Montrond ainsi que la maquette financière 2025-2028 du territoire de la communauté de communes Cœur de France ;

Considérant que l'interface technique (gestion des enveloppes, animation et accompagnement des porteurs de projets au montage de leurs dossiers) est géré par l'agent de développement du Pays Berry St-Amandois ;

Considérant qu'il a ainsi été convenu que chaque dossier sollicitant l'aide de la Région par le biais du CRST devait être présenté pour avis auprès de la Conférence des maires de la Communauté de Communes puis auprès du Comité Syndical du Pays ;

Considérant que ces contrats ont été rédigés sur la base d'un inventaire des projets pressentis intégrés dans la maquette financière du CRST ;

Considérant que la procédure proposée par la Région pourrait pénaliser l'instruction ; il est demandé au Conseil communautaire de bien vouloir prendre acte une seconde fois des projets proposés dans la liste initiale et donner un avis favorable global pour l'ensemble des projets identifiés dans la maquette financière du CRST ;

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- donne un avis favorable aux projets inscrits dans la maquette financière initiale du CRST (*joint à la synthèse*),
- prend acte que tout nouveau projet ou modification de la maquette initiale sera présenté en Conférence des maires de la Communauté de Communes, pour avis.

Le Président,



Daniel BONE

La secrétaire de séance,



Marie-Claude JULIEN

Coeur de France

1 810 600,00

	Total	Investissement	Fonctionnement	Prévu
Priorité 1 : Pour accélérer la transition écologique et l'adaptation au dérèglement climatique	975 000,00 €	106 500,00 €	34 600,00 €	
Axe 1.A Stimuler les projets en faveur de la préservation et restauration de la biodiversité	181 100,00 €	106 000,00 €	34 600,00 €	
1. Création d'îlots de fraîcheur et confort thermique		106 000,00 €		
2. Renaturation des sites artificialisés - urbains				
3. Restauration, préservation et valorisation des écosystèmes			24 600 €	
Axe 1.B Intégrer les enjeux de résilience				
4. Opération de plantation d'arbres et/ou de haies		26 500,00 €	10 000,00 €	
5. Préserver et valoriser des milieux humides fonctionnels		24 000,00 €		
Axe 1.C Soutenir les actions et les dynamiques collectives visant la sobriété énergétique et la neutralité carbone	44 000 €	44 000 €		
6. Vélo utilitaire				
7. Initiatives locales pour des alternatives à l'utilisation de la voiture				
8. Autopartage				
9. Tourisme à vélo		44 000 €		
10. Canal du Berry à vélo - réhabilitation des ouvrages		28 000 €		
Syndicat de Canal : entente de la bief de St Pierre les Elus		16 000 €		
Syndicat du Canal : refector du pont des Lombards à Vernois		12 000 €		
Axe 1.D Soutenir les actions et les dynamiques collectives visant la sobriété énergétique et la neutralité carbone	749 900 €	749 900 €		
10. Plan isolation régional des bâtiments publics et associatifs		53 900 €		
Rénovation thermique de la salle des fêtes de Buxy		39 000 €		
Rénovation thermique de la mairie de Bouzais		43 000 €		
CoC Coeur de France - rénovation thermique du bureau sages		200 000 €		
St Amand : vélos thermique des habitants et accueil pour Montagnac		130 000 €		
Autres dossiers : Montignac, Coust, Maison des Rôtis COP - ...		227 900 €		
31. Géothermie sur sondes verticales et échangeurs compacts (murs et embelles)		20 000 €		
32. Filère bois-énergie				
33. Méthanisation		150 000 €		
34. Eclairage public		47 000 €		
35. Rénovation thermique du parc social		9 000 €		
(U) Boule Alichamps - Rénovation logements Bilbeau		28 000 €		
(U) Coust - Rénovation logements Clos Les Fauvettes		4 000 €		
(Voie de Berry) St Amand - Rénovation				
Axe 1.D Développer des circuits alimentaires de proximité et des projets alimentaires de territoire	0 €	0 €	0 €	
16 Développement des circuits alimentaires de proximité et PAT				
17. Accompagner la diversification agricole (non alimentaire)			0 €	
Axe 1.E Soutenir l'économie circulaire et le réemploi	0,00 €	0,00 €		
18. Espace dédié à la collecte d'objets et de matériaux déposés par les citoyens en vue du réemploi dans les déchèteries				
19. Développement des ressources / recycleries				
Priorité 2 : Pour adapter et intensifier l'offre de services publics de proximité	835 600,00 €	85 000,00 €	0,00 €	
Axe 2.A Accompagner les programmes globaux de revitalisation et requalification				
20. Requalification des centres villes et centre bourgs				
Axe 2.B Déployer des services de proximité et des lieux de l'innovation sociale	85 000 €	85 000 €		
21. Structures de garde et d'accueil petite enfance		85 000 €		
(Centre - centre de santé)				
22. Equipements éat et pour les jeunes				
23. Soutien au commerce de proximité				
24. Développement des tiers-lieux				
Axe 2.C Organiser un environnement favorable à l'accès aux soins	0 €	0 €		
25. Maison de santé pluridisciplinaire - centre de santé et autres structure d'exercice regroupé				
26. Projets de locaux de santé				

Dossiers engagés/en cours au 10/09/2025		Soldés	
Total	Investissement	Fonctionnement	Total inv
975 000,00 €			613 900,00 €
181 100,00 €	146 500,00 €	34 600,00 €	93 500,00 €
place de la République	40 700,00 €		
ABC Intercommunal	24 600,00 €		
Parcours Biodiv Maine SAM	7 200,00 €		
Suivre la Huppe Marçais	14 700,00 €		
44 000 €	44 000 €		44 000 €
749 900 €	749 900 €		474 000,00 €
Logement de Coust	32 700,00 €		
Mairie SAM bat Montagnac	164 800,00 €		
Mairie de Bouzais	49 200,00 €		
Géothermie Bouzais	20 200 €		
France Loire - Bilbeau	9 000,00 €		
0	0		0
0	0		0
835 600,00 €			471 100,00 €
0	0		
85 000 €	85 000 €		0,00 €
Centre de Loisirs Doyal	85 000,00 €		
Prélevement de la 27	+500		
0	0		0

CPR du 17/10
CPR du 26/09

CPR du 26/09
CPR du 26/09

Axe 2.D Développer les lieux et pratiques culturelles	25 000 €	25 000,00 €	19 900,00 €	19 900,00 €
27. Lieux de production et de diffusion du spectacle vivant et des arts visuels <i>Mobilisation du théâtre de la Carrosserie Méslier</i>	25 000 €			
28. Lieux d'enseignement du spectacle vivant et des arts visuels	25 000 €	4 600,00 €		
29. Lieux de lecture publique à usage élargi		500,00 €		
30. Résidences d'artistes au sein des sites patrimoniaux				
31. Parcs et jardins patrimoniaux				
Axe 2.E Soutenir l'accès à la pratique sportive, en privilégiant l'intervention sur la réhabilitation des équipements existants	197 600 €	197 600	51 200,00 €	51 200,00 €
32. Equipements sportifs polyvalents et spécifiques <i>Gymnase Batazon St-Amand</i>	90 000 €	68 600		
33. Equipements nautiques				
34. Equipements sportifs et de loisirs en accès libre <i>Parcours de Santé St Pierre les Etieux</i> <i>Aménagement sportifs Montagnac</i> <i>St-Amand + parc santé + 2nd niveau + escalier + station</i>	4 800 € 315 000 € 628 000 €	9 200,00 € 68 600,00 €		
Axe 2.F Contribuer à une offre d'habitat social accessible et soutenir la rénovation urbaine	128 000 €	128 000,00 €	0,00 €	0,00 €
35. Acquisition/réhabilitation de logements sociaux (PLA I) <i>Lo Cella 1 logement sur les 2</i> <i>Paris</i>	80 000 € 48 000 €	128 000,00 € 128 000,00 €		
36. Construction neuve de logements sociaux (PLA I)				
36.1 Acquisition/réhabilitation de logements "temporaires", meubles pour un jeune public				
36.2 Rénovation thermique du parc locatif privé				
37. Rénovation urbaine				
Axe 2.G Encourager un développement urbain durable et viable	0 €	0	0	0
38. Aménagement d'espaces publics				
39. Construction neuve de logements sociaux (PLA I)				
39.1 Acquisition/réhabilitation de logements "temporaires", meubles pour un jeune public				
39.2 Rénovation thermique du parc locatif privé				
39.3 Rénovation urbaine				
Axe 2.H Offrir un environnement favorable au doublement et au maintien d'activités économiques	400 000 €	400 000,00 €	400 000,00 €	400 000,00 €
38. Foncier économique				
40. Requalification de friches à des fins de valorisation économique				
41. Création de basses d'activités <i>L'atelier</i> <i>Cymbourg</i>	200 000 € 200 000 €	196 600,00 €		
42. Création d'espaces de travail partagés / co-working				
43. Appui à l'insertion par l'activité économique				
Axe 2.I Renforcer l'offre touristique	0 €	0		
44. Soutien aux villages remarquables disposant de secteurs à enjeux patrimoniaux, culturels et touristiques				
45. Sites (hors parcs et jardins) et accueil touristiques				
Axe 2.J Soutenir les projets en faveur de la sobriété foncière				
46. Requalification de friches urbaines				
47. Acquisition de foncier agricole et lutte contre la déprise agricole				
Total général	1 810 600,00 €	1 810 600,00 €	1 083 000,00 €	1 083 000,00 €

Engagés	727 600,00 €
Taux d'engagement	40,15%

0,00 €

Prélèvement 228 000 € de l'action 35 + 88600 de l'action 32

CPR 216/09